



# *Comme pour nos emplois, mobilisons-nous pour la défense de nos retraites*

*Mercredi 18 août 2010*

**La réforme sur les retraites est brutale. Elle se traduirait par un recul social sans précédent qui appelle ces premiers commentaires :**

- ▶ **En repoussant l'âge de départ à la retraite à 62 ans** et l'âge de la retraite à taux plein à 67 ans (au lieu des 60 et 65 ans actuels), et en confirmant l'allongement de la durée de cotisation à 41,5 ans, les conditions d'acquisition des droits à la retraite en France seraient les plus drastiques en Europe,
- ▶ **La quasi-totalité des salariés** du public et du privé sont concernés,
- ▶ **L'âge de départ en retraite serait repoussé** à partir du 1er juillet 2011 sur un rythme accéléré pour atteindre 62 ans pour les salariés qui peuvent prétendre aujourd'hui à partir en retraite en 2016,
- ▶ **Le droit à la retraite à taux plein serait porté à 67 ans.** Les femmes dont 30 % sont déjà contraintes aujourd'hui de partir à 65 ans en seront les principales victimes,
- ▶ **Les différentes mesures d'âge vont toucher plus particulièrement les jeunes.** Ainsi, d'ici 2016, c'est plus d'un million d'emplois qui ne leur seront pas ouverts parce que leurs parents devront travailler plus longtemps.
- ▶ **Le traitement des salariés exerçant des métiers pénibles et astreignants relève de la provocation.** Il n'y aurait aucun métier pénible. Seul serait apprécié le degré d'usure du salarié qui, le cas échéant, lui permettrait de continuer de partir à 60 ans. On est loin du droit au départ anticipé avant 60 ans pour une retraite en bonne santé, alors que la CGT estime à 15 % les salariés en emploi pénible,
- ▶ **Pour les fonctionnaires,** la cotisation retraite augmentera de 2,7 %. Le dispositif de départ anticipé pour les femmes ayant eu 3 enfants disparaîtrait. Au nom de l'équité, c'est l'alignement des droits par le bas,
- ▶ **Pour les régimes spéciaux :** le gouvernement confirme que les mesures s'appliqueront aux salariés des régimes spéciaux. Il cherche surtout à éviter un front uni de tous les salariés en différant la mise en œuvre en 2017.

**La brutalité des mesures gouvernementales** vise à répondre à la pression conjuguée des marchés financiers et des agences de notation qui exigent une réduction des budgets publics et sociaux dans tous les pays européens.

Non content d'affaiblir encore davantage le système de retraite par répartition, en accentuant les conséquences des réformes antérieures qui amputent déjà le niveau des retraites, le gouvernement n'apporte aucune réponse nouvelle aux défis du chômage, des bas salaires et de la précarité.

C'est pourtant dans la réponse à ces problèmes que réside l'essentiel des solutions garantissant la pérennité des retraites.

## **Il faut garantir la possibilité de prendre sa retraite dès 60 ans**

Compte tenu de l'entrée plus tardive dans la vie active, des difficultés des jeunes à trouver un premier emploi et des aléas de carrière plus nombreux aujourd'hui qu'hier, la concrétisation de cet objectif exige de nouvelles modalités d'acquisition des droits à la retraite qui doivent prendre en compte les années d'études et les périodes de précarité subies.

## **Des pensions d'au moins 75 % du revenu net d'activité pour une carrière complète**

Pour y parvenir le mode de calcul pour le régime général doit être revu : retour à la moyenne des dix meilleures années pour le calcul du salaire de référence – au lieu des 25 meilleures aujourd'hui – et une actualisation des salaires portés au compte sur la base de l'évolution du salaire moyen et non des prix. Il faut aussi que le revenu de retraite ne soit pas inférieur au Smic net pour une carrière complète et que la revalorisation des pensions se fasse sur la base du salaire moyen et non plus sur l'évolution prévisible des prix. Ce qui permettrait aux retraités de bénéficier des fruits de la croissance.

## **Justice et réduction des inégalités**

Les salariés ayant effectué des travaux pénibles voient leur espérance de vie sérieusement diminuée : l'écart entre les ouvriers et les cadres est ainsi de sept ans aujourd'hui. Pour réparer cette injustice, les salariés assujettis à des travaux pénibles doivent bénéficier d'un départ à la retraite anticipé en fonction de la durée d'exposition à la pénibilité. De même les droits familiaux et conjugaux doivent être revus afin de ne pas perpétuer, lors de la retraite, les inégalités criantes concernant, en particulier, les femmes ayant eu des enfants.

## **Assurer le financement des retraites**

Ces droits et garanties appellent des mesures précises pour les financer. Nous évaluons à 6 points de Produit Intérieur Brut (PIB) le niveau de ces ressources supplémentaires. Pour porter progressivement de 12 % à 18 % la part des richesses créées consacrée au financement des retraites.

## **Une autre politique de l'emploi**

Le financement des retraites, et de la protection sociale en général, est très dépendant du niveau de l'emploi. Un million d'emplois en plus c'est cinq milliards d'euros de rentrées de cotisations supplémentaires pour les retraites. La France souffre d'un faible taux d'activité, elle arrive au 15e rang européen, ce taux est inférieur à la moyenne de l'Union européenne. Il est particulièrement faible chez les moins de 30 ans et les plus de 50 ans.

Cette situation appelle donc une politique de l'emploi d'une toute autre dimension que les « mesurette » relatives à l'emploi des seniors, en prenant des dispositions véritablement efficaces pour l'emploi des salariés de 50 à 60 ans comme pour celui des salariés de moins de 30 ans.

## **Augmenter les cotisations patronales, stopper les exonérations patronales**

Les cotisations patronales doivent augmenter, il faut remettre à plat l'ensemble des exonérations (30 milliards d'euros en 2009). De l'argent il y en a alors il faut le prendre là où il est : en taxant les revenus financiers et par exemples les stocks options.

***Cette réforme des retraites doit être résolument combattue.***

***Chaque salarié de tout âge et de toute profession doit prendre conscience que c'est de sa mobilisation que tout va désormais dépendre. La réussite des journées d'action de ces derniers mois montrent qu'il est possible de rassembler largement dans la rue. Mais ces manifestations doivent déboucher sur une mobilisation générale, sur une mobilisation plus forte, qui seule pourrait faire reculer le gouvernement et le patronat.***

**Manifestons le 7 septembre à Bordeaux  
à l'appel de toutes les organisations syndicales.**